

© Greenpeace/Artem

# Coup de filet mortel

Chaque année  
des milliers  
de dauphins  
meurent dans  
les chaluts-bœuf  
pélagiques

**UN MORATOIRE  
S'IMPOSE !**

**GREENPEACE**

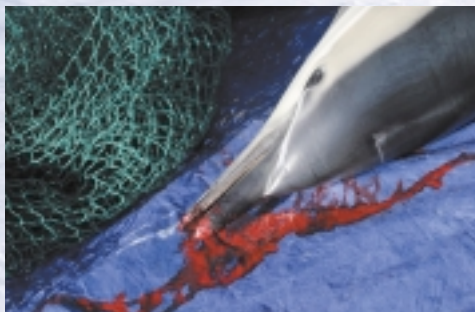
# Filets Attention danger !

© Greenpeace/Morgan



**C**haque année, des centaines de dauphins et autres petits cétacés s'échouent sur les plages des côtes françaises et du sud de l'Angleterre. La moitié des dauphins communs retrouvés porte des marques et blessures caractéristiques d'une capture dans un filet de pêche : becs cassés, nageoires coupées, muscles déchirés. Ces blessures constituent une preuve formelle des dégâts causés

par certaines pêcheries sur les petits cétacés : dans l'Atlantique Nord-Est, ce sont des milliers de dauphins qui meurent chaque année dans les filets de pêche. Ce phénomène représente une menace grave pour la survie de certaines populations, en particulier dans la Manche : des mesures urgentes et concrètes s'imposent afin de préserver ces animaux emblématiques de la vie des océans.

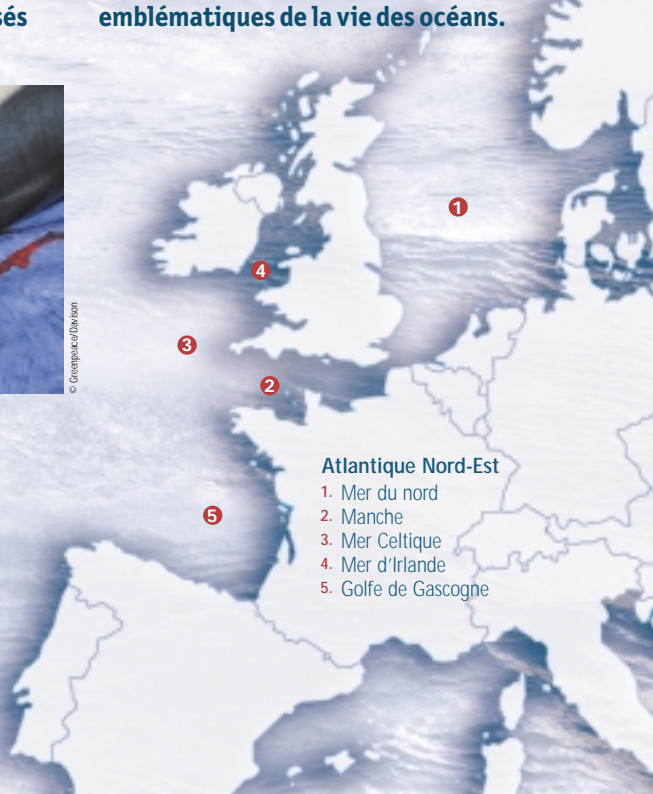


© Greenpeace/Darvorn

**300 000 cétacés meurent chaque année dans le monde du fait des activités de pêche.**

Le rapport publié par la Whales & Dolphins Conservation Society et Greenpeace en 2004 recense toutes les données existant sur les échouages et les prises accessoires de petits cétacés.

Voilà : [www.defendonslesoceans.org](http://www.defendonslesoceans.org)



## Atlantique Nord-Est

1. Mer du nord
2. Manche
3. Mer Celtique
4. Mer d'Irlande
5. Golfe de Gascogne

# Le chalut pélagique : un piège à cétacés



Chalut-bœuf pélagique

Le chalut pélagique est un piège meurtrier pour les dauphins. Pratiquée intensément depuis le début des années 70, cette pêche s'effectue souvent dans des zones fréquentées par les dauphins en quête de nourriture. Le chalut pélagique est un grand filet en

forme d'entonnoir traîné par un seul ou, le plus souvent, deux chalutiers (technique dite en bœuf). Le chalut-bœuf pélagique est particulièrement destructeur : il peut atteindre 90 par 70 mètres à l'ouverture et 150 mètres de long.

## La flotte française de chalutiers pélagiques : la plus importante d'Europe

La flotte française de chalutiers pélagiques est, de loin, la plus importante d'Europe. En 2002, elle comptait 212 navires dont 108 opérant en Manche, Mer du Nord et Golfe de Gascogne et pêchant des espèces très variées : merlu, hareng, maquereau,

chinchard, merlan bleu, sardine, anchois et bar. La quantité de prises accessoires de petits cétacés varie selon les pêcheries, une des plus destructrices étant la pêche au bar au chalut-bœuf pélagique. Les bars et les petits cétacés se nourrissent des mêmes proies, dans les mêmes zones de pêche, et sont pris par conséquent dans les mêmes filets.

## La pêche au bar, une pêche à haut risque pour les petits cétacés

Avec environ 4 000 tonnes de poisson par an, la pêche au bar (appelé « loup » en Méditerranée) au chalut pélagique est une spécialité française. Durant les deux mois de reproduction du bar (février et mars), vingt paires de chalutiers français, deux

paires de navires anglais et deux paires de navires écossais ratissent les zones de reproduction (frayères) dans la Manche. C'est à cette période qu'ont lieu les principaux échouages de petits cétacés sur les plages françaises.

Navires français pratiquant la pêche au bar au filet-bœuf pélagique en Manche.



# Les prises accessoires de cétacés, une menace pour la biodiversité

Les captures de petits cétacés par les engins de pêche sont désignées sous les termes de « prises accessoires » ou « prises accidentelles », afin de suggérer qu'elles ne sont pas intentionnelles. Les prises accessoires sont le résultat d'engins de pêche de plus en plus sophistiqués mais non sélectifs. Les petits cétacés ne sont pas les seules victimes des engins de pêche qui capturent également d'autres espèces protégées comme des baleines, des tortues marines, des requins ou des oiseaux de mer et également des espèces de poissons non ciblées parce que non commercialisables ou n'ayant pas la taille autorisée. Ces espèces, noyées ou mortellement blessées dans les mailles des chaluts sont alors rejetées à la mer, constituant ainsi un terrible « gaspillage ».

Selon des études conduites par Read en 2003, les prises accessoires annuelles de cétacés dans le monde pourraient dépasser les 300 000 animaux. Elles représentent pour la Commission européenne une des menaces les plus importantes pour la conservation des cétacés dans l'Atlantique Nord-Est (communication CCE, 2003). Les organisations internationales spécialisées telles que l'ASCOBANS (Accord relatif à la conservation de petits cétacés en Mers du Nord et Baltique) estiment que le niveau acceptable de prises accessoires de cétacés se situe aux alentours de 1 % des effectifs de chaque population. Pourtant, dans certaines zones celles-ci pourraient dépasser les 6 %. Il est urgent d'adopter des mesures afin de parvenir à un niveau de prises accessoires inférieur au seuil de 1 %, pour finalement tendre vers un taux zéro.

## Principales espèces menacées

Les trois principales espèces de dauphins victimes de la pêche au chalut-bœuf pélagique dans l'Atlantique Nord-Est sont :



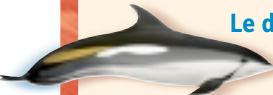
**Le dauphin commun**  
*Delphinus delphis*

Au cours de l'hiver 2002, 400 dauphins communs se sont échoués sur les côtes françaises et anglaises de la Manche.



**Le dauphin bleu et blanc**  
*Stenella coeruleoalba*

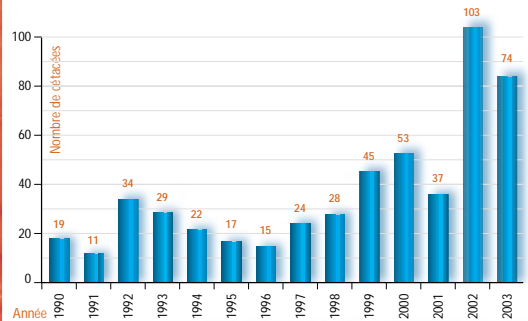
En 2003, 111 dauphins bleu et blanc se sont échoués sur les plages françaises.



**Le dauphin à flancs blancs**  
*Lagenorhynchus acutus*

Le dauphin à flancs blancs est principalement victime de la pêche au maquereau au chalut-bœuf pélagique.

D'autres petits cétacés tels que le marsouin commun, le grand dauphin, le globicéphale noir et le dauphin à bec blanc sont également capturés dans les filets de pêche en Atlantique Nord-Est.



Effectifs annuels des échouages de cétacés en Manche et Mer du Nord de 1990 à 2003 (Source : CRMM)



Les dauphins morts sont rejetés à la mer et s'échouent parfois sur nos côtes.

## Des réglementations insuffisantes ou inappliquées

Aucune mesure efficace n'a été prise jusqu'à présent, tant au niveau national qu'europpéen, pour résoudre le problème des prises accessoires de cétacés dans l'Atlantique Nord-Est.

Un nouveau règlement européen, adopté en 2004, propose une série de mesures techniques : observateurs sur certains bateaux et mise en place de dispositifs acoustiques d'éloignement des dauphins sur les chaluts de certains bateaux. Celles-ci sont très insuffisantes face à l'urgence de la situation.

## Les premières mesures prises dans les eaux britanniques

Depuis quatre ans, le gouvernement britannique a mis en place un programme d'observation des prises accessoires de cétacés. Au cours de la saison de pêche 2004, l'Unité de Recherches sur les Mammifères Marins a recensé 169 dauphins capturés dans les filets des chalutiers-bœuf pélagiques participant au programme. On estime ainsi à 440 le nombre total de dauphins capturés par la flotte britannique. Lorsqu'on applique ces données à l'effort de pêche français qui est cinq fois supérieur, on estime que 2200 dauphins sont morts dans des filets pélagiques français en Manche.

Au vu de ces résultats, le gouvernement britannique a déposé auprès de la Commission européenne une demande d'interdiction ou d'encadrement strict de cette pratique de pêche. Après le rejet de sa demande, le gouvernement a interdit la pêche au bar au chalut-bœuf pélagique aux bateaux britanniques dans les 12 milles de sa zone côtière, en attendant de présenter une nouvelle demande auprès des autorités européennes.

Enfin, sachant que la majorité des bateaux pratiquant le chalutage bœuf pélagique dans les eaux britanniques de la Manche sont français, le ministre britannique des pêches a demandé l'aide de la France pour la mise en œuvre de mesures de gestion adéquates. La France ne doit plus ignorer le problème et adopter des mesures de façon urgente afin de remédier à la disparition de populations de cétacés.

## Pour une pêche plus sélective

Il est possible de mettre un terme aux prises accessoires de dauphins et autres cétacés. Pour cela, il est indispensable d'adopter des engins de pêche sélectifs, c'est-à-dire qui capturent exclusivement les espèces recherchées. Il faut en outre adopter des mesures de gestion spécifiques établissant des zones ou des saisons de fermeture de la pêche. D'une façon générale, la réduction de l'effort de pêche est indispensable, tant pour stopper la surexploitation des stocks de poissons et permettre ainsi leur renouvellement, que pour mettre un terme aux prises accessoires de cétacés et autres animaux marins et préserver ainsi l'équilibre et la richesse des écosystèmes marins.

Pour le bar, il existe une alternative « pêche responsable » : le bar de ligne, qui bénéficie d'un label et permet de préserver tant la ressource que les dauphins. Les ligneurs professionnels et les pêcheurs à la ligne sont victimes de l'exploitation des ressources en bar par les chaluts-boeuf pélagiques. Il faut redéfinir les pratiques de pêche pour parvenir à une gestion respectueuse de la biodiversité des océans et de la pérennité de la ressource, tout en garantissant un emploi à de nombreux pêcheurs.

Dauphin mort recensé en Manche lors de la mission 2004 de l'Esperanza, navire de Greenpeace.



## Greenpeace demande :

- La mise en œuvre de mesures immédiates et efficaces afin d'assurer la préservation des populations de petits cétacés dans l'Atlantique Nord-Est.

## Cela signifie :

- L'adoption d'un moratoire immédiat dans les eaux françaises et britanniques de la Manche sur la pêche au bar au chalut-bœuf pélagique. Cette pêcherie est en effet à l'origine d'un taux si élevé de mortalité chez certains dauphins que la survie même de certaines populations est remise en cause.
- L'application effective par la France de la directive européenne sur la préservation des habitats (1992) instaurant l'obligation de contrôler les prises accessoires de cétacés et de prendre les mesures appropriées pour garantir leur protection.

## Participez à cette campagne

- En signant et en envoyant les cartes postales ci-jointes au Ministre français et au Commissaire européen chargés de la pêche ;
- En participant à la cyberpétition sur le site : [www.defendonslesoceans.org](http://www.defendonslesoceans.org)

**GREENPEACE**

22 rue des Rasselins - 75020 Paris - tél. 01 44 64 02 02 - [www.defendonslesoceans.org](http://www.defendonslesoceans.org)

affranchir  
au tarif lettre

**Monsieur le Ministre,**

La persistance du problème des prises accessoires de cétacés dans certaines pêcheries m'inquiète considérablement. Malgré le règlement européen de 2004 qui prévoit un certain nombre de mesures et au vu des dernières études conduites par le ministère britannique chargé de l'environnement et de la pêche (DEFRA), il est clair qu'aujourd'hui des populations de dauphin sont menacées par la pêche au bar au chalut-bœuf pélagique en Manche.

Face à ce constat alarmant, des mesures urgentes s'imposent.

Je vous demande donc :

- d'adopter un moratoire immédiat dans les eaux françaises de la Manche sur la pêche au bar au chalut-boeuf pélagique,
- de déposer une demande auprès de la Commission européenne pour la mise en place de mesures permettant de protéger efficacement les populations de cétacés dans les eaux européennes,
- d'appliquer la directive européenne sur la préservation des habitats (1992) instaurant l'obligation de contrôler les prises accessoires de cétacés et de prendre les mesures appropriées pour garantir leur protection.

Je vous serais reconnaissant(e) de m'informer des suites que vous donnerez à ma demande.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Nom/prénom .....

Adresse .....

..... Signature

**M. Dominique Bussereau**

Ministre de l'Agriculture,  
de l'Alimentation, de la Pêche  
et des Affaires rurales

78, rue de Varenne  
75700 PARIS

affranchir  
au tarif lettre

**Monsieur le Commissaire,**

L'an dernier la pêche au bar au chalut-bœuf pélagique (flottes française et britannique) a tué, selon les estimations, 2 600 dauphins en Manche. Ce nombre élevé de morts est particulièrement alarmant et risque d'entraîner la disparition des dauphins dans certaines zones.

Je vous demande de toute urgence de reconsidérer votre rejet d'une interdiction de cette pratique de pêche à l'échelle européenne et de mettre en oeuvre des mesures pour fermer cette pêcherie.

De plus, la Commission européenne, doit s'engager à prendre rapidement des mesures envers l'ensemble des pêcheries responsables de la mort de dauphins et de marsouins.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Nom/prénom .....

Adresse .....

..... Signature

**M. Joe Borg**

Commissaire européen  
chargé de la pêche

99, rue Joseph II  
B-1049 Bruxelles  
BELGIQUE



© Greenpeace/Newman

# Coup de filet mortel

Chaque année  
des milliers  
de dauphins  
meurent dans  
les chaluts-boeuf  
pélagiques

**UN MORATOIRE  
S'IMPOSE !**

**GREENPEACE**



© Greenpeace/Newman

# Coup de filet mortel

Chaque année  
des milliers  
de dauphins  
meurent dans  
les chaluts-boeuf  
pélagiques

**UN MORATOIRE  
S'IMPOSE !**

**GREENPEACE**